

Compte rendu de la réunion de Comité du lundi 15 mai 2017

Séance ouverte à 19h35

Présents :

Marc Arnold, Eliane Bodin, Fabrice Cognot, Denis Firdion, Claude Hoh, Jérémie Hug, Frédéric Jutier, Pascale Kalk, Philippe Klein, Béatrice Kress, Didier Stroesser, Marie-Paule Rousselot, Hervé Bellissent

Absents excusés : / Thierry Rapp, Jean-Marc Chabrier, André Kim, Gilbert Bour

1. Secrétaire de séance

HUG Jérémie

2. Approbation du PV du dernier comité (6 février 2017)

Adopté à l'unanimité.

3. Indemnité km et déclaration de frais pour reçu fiscaux

Suite à beaucoup d'échanges par mail, il a été décidé de laisser la possibilité aux chefs de course de déclarer l'ensemble des Km réalisé lorsqu'il utilise son propre véhicule au cours des sorties ou activités officielles aux fins de l'obtention d'un reçu fiscal

Marc nous propose les closes suivantes :

PARTAGE DES FRAIS DE VOITURE

Lors des sorties inscrites au programme, le club encourage les participants à emprunter les transports publics. Lorsque des voitures particulières sont utilisées le club encourage à pratiquer au mieux le covoiturage de manière à ne pas gonfler les frais au-delà du raisonnable. Dans ce dernier cas quelques règles de bon sens et de courtoisie s'imposent:

- **prendre** sa voiture et conduire ne doit pas revenir toujours aux mêmes. Il faut alterner et ne pas avancer de mauvais prétextes (ma voiture est trop petite, je n'ai pas de pneus neige, ma voiture est au garage, je n'ai pas la vignette CH etc.)
- **celui** ou celle qui prend sa voiture ne doit pas se voir imposer un parcours de ramassage et de dépose excessif. Il est préférable de convenir d'un point de RV à peu près central.
- **le** chauffeur précisera avant le départ, dans tous les cas, quels seront les frais inclus dans le décompte pour le partage (péages? oui ou non. Carburant seul? Carburant + pourcentage d'usure?)
- **le club recommande le barème de 0,25€/km pour le partage des frais.** Ce barème inclut les frais annexes (pneus, entretien, huile, assurance etc.) mais pas les péages dont il faut convenir à l'avance.
- **les** chefs de course assument beaucoup de tâches: préparation et conduite de la sortie, tenue des comptes, préparation du matériel, veille téléphonique, responsabilité des décisions etc. Et souvent, en plus, ils prennent leur véhicule et conduisent. Dans ce dernier cas, outre le partage des frais de covoiturage, les chefs de course bénéficient d'une déduction fiscale pour la totalité de leurs frais kilométriques. C'est la juste compensation de leur engagement pour le club.

4. **Bourse Jeune :**

La bourse de 500 euros proposée dans le dernier bulletin, n'a pas suscité de candidatures. Elle reste cependant dans les tuyaux.

5. **Mise en place concrète des aides aux chefs de course :**

Le comité se propose de payer aux chefs de courses l'Individuelle Accident Renforcée (IAR) et l'option assurance automobile. L'IAR couvre, en particulier, le bris et la perte de matériel. Les conditions du complément d'assurance automobile ne sont pas encore connues. Dès que la FFCAM et notre assureur auront fourni les informations nécessaires la chose sera mise en place, vraisemblablement à la rentrée.

6. **Confection de vêtements aux couleurs du club :**

Le Comité retient l'idée de faire confectionner un ou deux vêtements spécifiques au club (avec logo). Ces vêtements seraient proposés à un prix modique aux chefs de course volontaires afin d'améliorer la communication du club.

Un groupe de travail composé de Bernard Gillet, Hervé Bellissent, Philippe Klein et Marc Arnold a pour mission de finaliser le projet. Le cahier des charges est le suivant:

- un Tshirt + une petite veste sans manche
- produit de qualité
- prix modique pour le chef de course volontaire

7. **Livret de formation :**

Il existe des livret de formation, mais leur gestion est un peu lourde pour le/les chefs de course. Il serait intéressant de savoir à quel type d'adhérent il peut être proposé (futur chef de course par exemple...).

8. **Responsable PEPS (publics éloignés de pratiques sportives) :**

Personne au sein du comité ne s'est porté volontaire et ne connaît vraiment le sujet. Hervé a néanmoins exprimé un intérêt.

9. **Affiliation FFRP ?**

Le comité n'est pas d'accord de créer d'affiliation.

10. **Ascensions 2018 – Nouveau responsable :**

Marie-Paule souhaite arrêter la gestion du bulletin, Jean-Marc Chabrier est proposé par Marie-Paule pour prendre la suite. A valider avec le concerné.

11. **Point Divers :**

→ Nous sommes toujours à la recherche d'un futur président... un vote a été lancé, et il en ressort l'analyse de notre président actuel :

"Notre club est confronté à un syndrome courant: une transition difficile à la présidence et une certaine frilosité des générations montantes.

Comme chacun le sait le baby boom de l'après-guerre a produit une génération forte qui a longtemps assumé toutes les responsabilités politiques, économiques, associatives, syndicales etc. Et, en de nombreux points stratégiques, cette génération a tendance à encore s'accrocher au pouvoir au-delà du raisonnable.

Heureusement un changement de génération est en train de s'opérer, de façon visible et offensive, à la tête de l'Etat. Et on peut supposer que cela va entraîner des transitions similaires dans d'autres secteurs.

Mais revenons à notre club. Une génération, celle du baby boom précisément, est en train petit à petit de s'écarter. Rien de plus naturel. Les septuagénaires (ou presque) qui ont rendu des services au club passent la main ou le feront prochainement. Je pense à Daniel Juillard, Gilbert Bour, Marie-Paule Rousselot, Eliane Bodin, André Kim, Armand Baudry, Bernard Gillet, moi-même.....

Ce qui est moins naturel c'est que les suivants se montrent aussi timorés quand il est question de la présidence. Point d'effet Macron au Club Alpin de Strasbourg (je ne parle pas des options politiques mais bien de l'âge).

Face à l'absence de vocations j'ai procédé à une consultation lors du dernier Comité (15 mai 2017). J'ai demandé aux membres présents de placer une croix en face du nom de celui ou celle qui, à leurs yeux, a vocation à devenir président/e de notre club (certains ont mis deux croix):

Jean-Marc CHABRIER: 7voix

Claude HOH: 4voix

Eliane BODIN: 2voix

Philippe KLEIN: 2voix

Jérémie HUG: 1voix

Daniel DOPPLER: 1voix

Les résultats sont clairs; ils ne signifient nullement qu'une personne non citée ne puisse pas accéder à la présidence. Mais, à l'évidence, Jean-Marc, Claude et Philippe ont la préférence du Comité. Et, à mes yeux, il est incontestable qu'un partage des tâches entre eux donnerait les meilleures chances à notre club. Une responsabilité claire pèse sur leurs épaules. Je les engage d'ailleurs à se rencontrer, en-dehors du Comité, et à discuter de la meilleure façon de créer une nouvelle équipe, une nouvelle dynamique. Le fruit de leurs réflexions pourra être porté à la connaissance du prochain Comité.

Accessoirement, il serait important de susciter deux ou trois candidatures de personnes plus jeunes (peut-être deux femmes et un homme) pour élection à notre Comité et contribuer ainsi à créer une relève possible pour plus tard encore (sachant que Bertrand Cunrath devrait être candidat de toutes façons)."

→ Le casque doit-il être obligatoire pour les sorties de ski de randonnée : Le choix est laissé libre à l'adhérent, mais le chef de course devra vivement le recommander.

→ Le projet d'inviter une figure de l'alpinisme comme Pierre Mazeaud n'a pas fait l'unanimité.

Hervé se propose de demander à des personnes qu'il connaît (groupe de militaire de haute montagne par exemple pour une éventuelle rencontre et échange.

Un autre sujet plus récent, comme le film « La liste » de Jérémie Heitz a été évoqué. A voir s'il est envisageable financièrement de le faire venir pour une soirée d'échange avec projection de son film.

le flyer du club ("Qui Sommes-Nous?") est prêt. Il a vocation à être distribué dans toutes les manifestations publiques.

Prochain comité le lundi 2 octobre 2017 à 19H30 au local du CAF.